



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

À retourner **AVANT LE 24 JUIN 2022** par courrier à l'Union des métalliers : 10, rue du débarcadère - 75852 Paris Cedex 17 ou par mail bulotc@groupemetallerie.fr **accompagné de votre règlement.**

Optez pour l'inscription 100 % en ligne • www.assisesdelametallerie.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE (remplir un bulletin par personne et les champs en majuscules) :

Nom, prénom : Entreprise :

Adresse :

Téléphone : Mail :

PARTICIPERA AUX ÉVÉNEMENTS DES ASSISES DE LA MÉTALLERIE SUIVANTS :

JOURNÉE DU 6 JUILLET 2022 :

- Participera à l'Assemblée Générale de l'Union des métalliers à 15h00 au 10, rue du Débarcadère, Paris 17^{ème}
- Participera au dîner (Optionnel) à 19h30 au FLORA DANICA - 142, avenue des Champs-Élysées, Paris 8^{ème}

JOURNÉE DU 7 JUILLET 2022 :

- Participera aux ateliers (cocher un atelier par série)

COCHEZ UN ATELIER PAR SÉRIE

SÉRIE 1 9h30 - 10h45

RE2020 partie 1 : quelles sont les évolutions sur les ouvrages ?

Comment valoriser la phase « études » en métallerie ?

Exosquelettes et cobotique : une solution pour les métalliers ?

SÉRIE 2 10h55 - 12h10

Formation continue : comment l'offre actuelle doit-elle évoluer pour répondre aux nouveaux besoins ?

Crise des matériaux : quels sont les leviers afin de réviser ou actualiser les prix ?

RE2020 partie 2 : quelles sont les évolutions sur la mise en œuvre ?

SÉRIE 3 14h00 - 15h15

Attractivité des métalleries : les leviers pour attirer et fidéliser.

Transmettre son entreprise : bonnes pratiques et nouvelles pistes.

Réduire les émissions carbone de son entreprise : l'outil dédié à la métallerie.

PLÉNIÈRE

15h30 - 16h45

L'humanisme au cœur de l'entreprise, une nouvelle philosophie qui pourrait changer le monde ?



PARTICIPATION FINANCIÈRE

UN SEUL BULLETIN de participation financière à compléter
POUR LA TOTALITÉ des participants aux Assises.

PARTICIPATIONS :

JOURNÉE DU 6 JUILLET 2022 :

- DÎNER (6 juillet 2022, en option)** 65 € HT par personne 78 € TTC
- ASSISES (7 juillet 2022)** 130 € HT pour le 1^{er} participant (156 € TTC)
50 € HT à partir du 2^{ème} participant (60 € TTC)

| | | | | |
|--------------------------------------------------|----------|---|---|---|
| DÎNER au Flora Danica | 65 € HT | x | = | € |
| ASSISES - 1 ^{er} participant | 130 € HT | x | = | € |
| ASSISES - À partir du 2 ^e participant | 50 € HT | x | + | € |
| TOTAL HT | | | = | € |
| + TVA 20% | | | + | € |
| TOTAL TTC | | | = | € |

RÈGLEMENT

- VIREMENT BANCAIRE - IBAN : **FR76 3025 8100 0008 0155 1254 817**
- CHÈQUE BANCAIRE À L'ORDRE DE **AP2M**

Une facture acquittée vous sera adressée après la manifestation

Fait à : Le 2022

Signature

Cachet de l'entreprise

Optez pour l'inscription 100% en ligne avec un règlement par carte bancaire
Rendez-vous sur : www.assisesdelametallerie.fr

ATTENTION : Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Du fait des contraintes d'organisation et des engagements de dépenses, tout désistement, même partiel, après le 24 juin 2022, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Toute annulation doit être écrite. Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Union des métalliers : 01 40 55 13 00